

Expression corporelle/ Clôture du Festival international de danse au féminin du Gabon, hier

La danse, pour éduquer la jeunesse

F.B.E.M
Libreville/Gabon

SE servir de la danse urbaine pour conscientiser et sensibiliser aux problèmes que subissent les femmes dans le monde. C'est le défi que se sont lancées sept jeunes gabonaises regroupées au sein de l'association Danse Fé (ADF) en organisant, depuis trois éditions à Libreville, le Festival international de danse au féminin. Pour cette édition 2015 close hier, après deux semaines d'activités, une compétition dénommée "Fé'nomé Battle" a opposé, samedi dernier, à l'Institut français de Libreville, des dizaines de danseuses du Gabon aux invitées venues de Suède (Swedish Family), de Côte d'Ivoire (Yram) et du Sénégal (Serreka et Dj Nina).

Dans une salle acquises à leur cause, les groupes No comment, Lucioles, Crazy Lion et autres artistes solo ont rivalisé de talent pour se distinguer, mais surtout pour arrimer leurs chorégraphies à la thématique de la compétition : "Je ne suis pas une arme de guerre". Soulignons que le thème global de l'édition 2015 est "Paix et sécurité : la condition des femmes en temps de conflit". "Des thèmes actuelles, en écho à des problématiques subies par les femmes, notamment en Afrique", a justifié la présidente de l'ADF, Aïda Camara. Et de citer, en exemple, les jeunes filles enlevées en début d'année à Chibok au Nigeria par les



Photo : F.B.E.M

La "fé'nomé" Danielle, recevant le prix du jury des mains du président du CNJG.

islamistes de Boko Haram ou les viols subies par les femmes dans les conflits de l'Afrique de l'Est. "Ce sont des chorégraphies pour dire non, et pour se libérer", a ajouté pour sa part Anouchka Mounangueni, également de l'ADF.

Et les vainqueurs (fé'només) de ces duels ont été Mystiques pour les danseurs en groupe et Danielle Mengue pour les solo. Cette dernière, doublement médaillée, s'est également vue décerner le prix spécial du jury offert par le Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG), un des partenaires de l'événement.

Au titre des récompenses, des formations en leadership au CNJG, des abonnements au centre d'entraînement de No comment, des enveloppes de 100 mille francs CFA, ainsi qu'un billet d'avion Libreville-Dakar pour le prix spécial du jury, pour assister à la 6e édition du festival international de danse au féminin du Sénégal, toujours organisé par l'ADF.



Photo : F.B.E.M

Un aperçu du public en effervescence...



Photo : F.B.E.M

... durant des confrontations des danseuses.

Il est à noter que c'est au Sénégal, durant leurs études supérieures, que les sept femmes ont démarré l'aventure de ce fes-

tival. Revenues au Gabon, elles n'ont fait que le transposer, sans abandonner pour autant celui préalablement mis en place à

Dakar. C'est "très satisfaite" que la présidente de cette association a clos cette soirée festive, heureuse d'avoir

fait passer le message selon lequel "la danse ne sert pas qu'à divertir, mais aussi à la sensibilisation des jeunes".



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

PRESIDENCE DU CONSEIL DE REGULATION

COMMUNIQUE

de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)

Le Président du Conseil de Régulation de l'ARCEP porte à la connaissance des usagers que, la dernière campagne nationale de mesures de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile s'est déroulée du 29 juin au 28 juillet 2015.

Les résultats de celle-ci ont été présentés aux opérateurs au Ministère de l'Economie numérique et de la Poste, le 11 septembre 2015 en présence du représentant de Monsieur le Ministre.

Analysés sur une base comparative avec les précédents audits, ces résultats ont permis de relever que l'évolution de la qualité de service fournie par chaque réseau présente globalement à ce jour une dégradation, particulièrement en ce qui concerne la couverture radio des axes routiers qui demeure très préoccupante.

L'ARCEP fait observer que depuis le lancement des campagnes de mesures en 2010 et malgré les nombreuses mises en demeure qui sont sans cesse adressées aux opérateurs, aucun d'entre eux ne fourni les efforts nécessaires pour améliorer la couverture des axes routiers.

Aussi, face à ces manquements répétés, le Conseil de Régulation de l'ARCEP statuant en sa séance du 08 octobre 2015, a décidé d'infliger des sanctions pécuniaires à l'ensemble des opérateurs de téléphonie mobile.

Celles-ci leur seront notifiées individuellement dans les tous prochains jours.

Le Président du Conseil de Régulation



Mariage



Heureux Anniversaire de mariage du couple NDONG EDOU Steeve et Carole. Que le Seigneur continue d'illuminer votre chemin. Toute la famille de feu EDOU NDONG.